

BUREAU*

COMITÉ ADMINISTRATIF**

PRÉSIDENT

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION

AFFAIRES STATUTAIRES

ENQUÊTEUR [EXERCICE ILLÉGAL]
INSPECTEUR [INSPECTION PROFESSIONNELLE]
REGISTRAIRE
SYNDIC

AFFAIRES INTERNES ET DÉVELOPPEMENT

COMPTABLE
RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS
RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE

SOUTIEN ADMINISTRATIF

ADJOINT À LA FORMATION CONTINUE
ADJOINT AUX COMMUNICATIONS
RÉCEPTIONNISTE
RÉGISSEUR
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
SECRÉTAIRE À L'ADMISSION
SECRÉTAIRE STATUTAIRE

SECRÉTAIRE DE L'ORDRE ET ATTACHÉ D'AFFAIRES

COMITÉS STATUTAIRES

ADMISSION
DISCIPLINE
FORMATION CONTINUE
FORMATION DES ARCHITECTES
INSPECTION PROFESSIONNELLE
RÉVISION DES PLAINTES

COMITÉS PARA-STATUTAIRES

CONCOURS
EXAMEN PROFESSIONNEL
TECHNIQUES ET BÂTIMENTS DURABLES
GROUPES DE TRAVAIL

**ORDRE
DES ARCHITECTES
DU QUÉBEC**



* LE BUREAU EST COMPOSÉ D'UN PRÉSIDENT ÉLU AU SUFFRAGE UNIVERSEL DES MEMBRES, DE 13 ADMINISTRATEURS ARCHITECTES ET TROIS REPRÉSENTANTS DU PUBLIC.

** EN PLUS DU PRÉSIDENT, LE COMITÉ ADMINISTRATIF COMPREND TROIS VICES-PRÉSIDENTS ET UN REPRÉSENTANT DU PUBLIC DÉSIGNÉS PARMI LES MEMBRES DU BUREAU.